



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouveau schéma d'aménagement du territoire : la population est invitée à participer à des ateliers de réflexion

Magog, le 15 janvier 2020 – La MRC de Memphrémagog invite la population à participer à l'une des soirées de réflexion citoyenne sur les orientations et les objectifs de son prochain schéma d'aménagement et de développement durable. Ces soirées auront lieu au cours des prochaines semaines dans trois municipalités du territoire.

Au cours des derniers mois, la MRC a débuté les démarches menant à la révision de son schéma d'aménagement, notamment en élaborant une vision stratégique du développement de la région, qui a été adoptée en 2019. La démarche se poursuit, avec la définition d'orientations et d'objectifs qui feront partie intégrante du schéma. « Il s'agit d'une étape essentielle dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, puisque les orientations et objectifs serviront à définir les actions et dispositions que la MRC mettra en place au cours des 20 prochaines années », affirme M. Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog. « Nous souhaitons donc entendre les citoyens à ce sujet, car leur apport est essentiel afin de nous permettre d'en arriver à un projet rassembleur pour l'avenir et le dynamisme de la MRC. »

La population est donc invitée à participer à l'un des trois ateliers de consultation citoyenne, qui auront lieu aux dates suivantes :

Mercredi, 29 janvier 2020

18 h 30 (accueil dès 18 h)

Salle communautaire d'Austin (21, chemin Millington, à Austin)

Mercredi, 5 février 2020

18 h 30 (accueil dès 18 h)

Salle communautaire d'Ayer's Cliff (176, rue Rosedale, à Ayer's Cliff)

Judi, 13 février 2020

18 h 30 (accueil dès 18 h)

Salle du conseil, MRC de Memphrémagog (455, rue MacDonald, à Magog)

Il est possible de consulter une proposition des cinq grandes orientations et leurs objectifs sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrcmemphremagog.com/revision-du-schema-amenagement/>.

Le processus de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivra au cours des prochains mois, puisque la MRC vise l'adoption officielle d'un nouveau schéma en 2021.

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit périodiquement la révision des schémas d'aménagement, afin de permettre aux MRC de revoir leurs orientations d'aménagement en fonction de l'évolution de leur territoire.

Source :

M^{me} Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

M. Jacques Demers
Préfet
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292

M. Hughes Ménard
Coordonnateur à l'aménagement
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 325